



comment gerer au mieux les heures supplémentaires

Par **samaritain35**, le **09/11/2010** à **17:14**

Bonjour,

existe-t-il la possibilité d'annualiser la durée du travail selon ce modèle:

que le salarié fasse 35h ou plus (dans la limite de la réglementation) les heures restent des heures normales, tout ça dans un compteur. les heures supplémentaires ne se déclencheront qu'au delà du nombre d'heures annuel normal.

en espérant avoir été claire, l'entreprise dans laquelle je travaille a des difficultés à gérer les heures supplémentaires qui sont essentiellement dues à des remplacements de salariés absents, nous souhaitons donc réfléchir à un autre système.

Par **P.M.**, le **09/11/2010** à **17:43**

Bonjour,

De toute façon l'annualisation des heures travaillées par modulation du temps de travail doit, en principe, faire l'objet d'un accord collectif...